



Jean-Philippe NILOR

Député de Martinique

jean-philippe.nilor@assemblee-nationale.fr

Manuela KECLARD-MONDESIR

Députée de Martinique

manuela.keclard-mondesir@assemblee-nationale.fr

Monsieur Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

110, rue de Grenelle

75007 PARIS

Martinique, le 07 Février 2020

Objet : Situation de l'École en Martinique

Monsieur le Ministre,

Le monde de l'Éducation est à juste titre entré depuis le 5 décembre dernier dans un mouvement de lutte principalement contre d'une part la réforme des retraites et d'autre part la réforme lycées. Cette situation statique n'a de cesse de s'aggraver voire s'enliser.

Depuis deux mois, certains élèves n'ont pu bénéficier que de trois jours de classe.

L'inquiétude légitime des familles s'amplifie aussi bien sur la question des échéances scolaires que sur la question de l'encadrement éducatif.

Les élèves qui payent le plus lourd tribut sont bien sûr ceux issus des milieux les plus modestes, ceux qui n'ont pas la possibilité d'être inscrits en urgence dans des établissements privés, ceux qui n'ont pas des parents en mesure de payer des cours de rattrapage, ceux qui ne peuvent bénéficier d'une aide familiale efficace. Cette situation pénalise aussi de nombreux parents qui ne trouvent aucune solution alternative de garde pour pouvoir eux-mêmes se rendre au travail.

En effet, la Martinique compte plus de 50% d'établissements scolaires en Éducation Prioritaire soit 22 collèges sur 43 et 119 écoles sur 228. Quand on sait les ravages que font le chômage, la violence, le trafic d'armes, de stupéfiants et tous ces dangers qui guettent notre jeunesse, comment votre administration peut-elle annoncer pour la prochaine rentrée scolaire la plus forte suppression de postes d'enseignants jamais enregistrée dans l'académie ?

L'annonce de cette suppression de 80 postes ravive les tensions existantes et jette un voile sombre sur l'avenir de l'école.

Pourtant, ce n'est pas faute de vous avoir interpellé à de nombreuses reprises dans les instances dédiées. La communauté éducative en Martinique est en colère et le pire est à redouter si dans l'urgence une annonce forte n'intervient pas.

Les enseignants considèrent que leur mission n'a plus de sens car elle est mise à mal par des injonctions de plus en plus déconnectées de la réalité et des besoins de leurs élèves, de leurs écoles. Les personnels se disent opprésés par une institution en quête de performances et de contrôles semblant remettre constamment en cause le travail des équipes. Ils expriment le sentiment d'être traités comme des objets de réformes et non comme des professionnels concepteurs, porteurs d'éthique et de valeurs.

Dans une région comme la nôtre où l'ensemble des services publics et des collectivités partenaires de l'école est exsangue, les enseignants se retrouvent seuls face aux situations de crise que vivent leurs élèves. Ils représentent pour les familles le dernier service public encore fonctionnel dans leur commune, dans leur quartier. Ils ne peuvent plus pallier les défaillances et manques des services sociaux, médicaux, de logement, de protection de l'enfance ou encore de justice.

Ils ont choisi leur métier, leur mission pour permettre à tous leurs élèves de bénéficier du meilleur service public d'éducation possible.

L'atteinte de cet objectif semble de plus en plus compromise.

Monsieur le Ministre, l'institution que vous portez leur doit protection et soutien.

Depuis deux ans, vous avez mené des réformes qui ont laissé des traces encore sensibles tant sur le plan des valeurs que de l'éthique.

Il est urgent d'agir. Vous en avez les moyens, vous en avez le pouvoir.

C'est dans la dignité et l'unité que nous nous joignons ainsi à la communauté éducative de Martinique pour vous demander de sursoir à ce projet de suppression de postes et d'ouvrir un dialogue réel et concret sur l'état de l'école en Martinique.

Sans remettre en cause la nécessité de reformer le système éducatif, il semble indispensable que cette mise en œuvre se fasse en prenant mieux en compte les paramètres localisés et construire ainsi une école plus inclusive, plus juste, plus humaine, plus en adéquation avec l'ensemble des problématiques de développement économique et social. Il est donc impératif de reconstruire le respect du travail de chacun, car c'est de considération, de soutien, de protection et de bienveillance dont ont besoin les enseignants, les élèves, les familles.

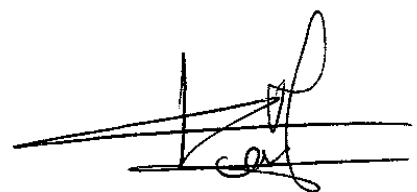
Veillez croire, Monsieur le Ministre, en notre engagement au côté de la communauté éducative et en notre mobilisation pour le service public d'Éducation Nationale.

Jean-Philippe NILOR



Député de Martinique

Manuela KECLARD-MONDESIR



Députée de Martinique